



Un héritage à partager

La part des femmes

Les femmes sont à priori exclues du droit de succession de la Tora : seuls les hommes héritent.

Mais une loi apparemment inégalitaire peut aussi se retourner à l'avantage des femmes dans certains cas.

Les lois de succession servent à prévenir les conflits entre frères et sœurs.

מסכת בבא בתרא פרק ט'

משנה א' מי שמת והניח בנים ובנות בזמן שהנכסים מרובין הבנים ירשו והבנות ייזונו נכסים מועטים הבנות ייזונו והבנים ישאלו על הפתחים

Traité Baba Batra Chapitre 9

Michna 1

Un homme meurt et laisse derrière lui des fils et des filles.

Si l'héritage est important les fils héritent et subviennent aux besoins des filles.

Si l'héritage est peu important les filles en profitent pour subvenir à leurs besoins et les fils vont quémander aux portes (demander la charité pour subvenir à leurs propres besoins).

Traduction: Ruben Honigmann